

Trois jeunes gens lancent trois « cocktails Molotov » contre la sous-préfecture de St-Nazaire.

« Ouest-France »  
12 mars 1966.

La France va vers des déchirements qu'elle ne soupçonne pas si elle ne donne pas à la Bretagne la possibilité de s'épanouir et de jouer son rôle dans l'essor français. Car elle a un rôle à jouer.

René PLEVEN  
1961

# L'AVENIR de la Bretagne

14 avril 1966 - N° 6 (nouvelle série) - mensuel paraissant le 2<sup>e</sup> jeudi - Réd. B.P. 276 St-Brieuc - Tél. 33-35-88 - Adm. B.P. 89 Brest - C.C.P. Rennes 1132-86 - Abonnements : un an, 10 F. ; de soutien, 50 F. ; Etudiants et soldats, 5 F. - Le N° 50 c<sup>ms</sup>

En conclusion des Conférences  
de Michel PHILIPPONNEAU :

## IL N'Y A PAS D'AUTRES SOLUTIONS QUE LES NOTRES

CEUX qui, par leur influence, leur situation sociale, leurs connaissances, auraient pu aisément faire comprendre au peuple breton combien il a toujours été exploité par le pouvoir central et qui, à une vie de lutte auprès de leurs compatriotes plongés dans la misère et le désespoir ont préféré une situation douillette et bien assise auprès des hautes sphères, dispensatrices d'honneurs et de largesses pour ceux qui les servent avec dévotion, sont les grands responsables du mal dont nous souffrons. Déjà avant la guerre 1914-1918, le socialiste Emile Masson, écrivait dans sa revue « Brug » : « Toi, qui possèdes quelque chose, qui sais quelque chose, comment ne serais-tu pas traître, déserteur et lâche quand tu quittes la place et la tâche ou la destinée t'appelle. »

La véracité de ces affirmations s'est trouvée une fois de plus confirmée le 9 mars dernier, à la Maison de la Jeunesse et de la culture de St-Brieuc, lors d'un débat sur le problème breton animé par Michel Philipponneau. Nous ne reviendrons pas sur le remarquable exposé du conférencier, qui traita de l'histoire de la carotte que est la loi-programme et de l'avenir économique peu enviable qui nous est offert, étant donné que nos lecteurs sont assez familiers avec ces questions, mais nous insisterons par contre davantage sur le débat qui suivit et, au cours duquel Michel Philipponneau, qui parlait en son nom personnel, fit admettre le programme du M.O.B. par un auditoire composé pour une bonne partie de militants du P.S.U., et présidé notamment par M. Le Foll, maire de St-Brieuc.

A la suite d'une question posée par un de nos amis, qui demanda au conférencier s'il était possible d'envisager une transformation de la CODER en dotant celle-ci d'un pouvoir exécutif, M. Philipponneau répondit :

« La première chose à faire serait d'obtenir que la CODER, ait beaucoup plus d'indépendance à l'égard du pouvoir. C'est le préfet qui fixe la date des réunions, qui fournit l'ordre du jour, etc... La solution serait une sorte d'Assemblée Economique et même politique régionale car, chose absurde, les investissements sont actuellement décidés par l'administration et entérinés par la

CODER mais qui est-ce qui finance ? Les Conseils Généraux non consultés. »

Un autre de nos amis fit justement remarquer que le mal dont nous souffrons n'est pas provoqué uniquement par le mauvais vouloir du gouvernement actuel mais est, en réalité, beaucoup plus profond. A l'heure où les hommes vont sur Vénus, la France vit toujours dans un carcan administratif étouffant datant du premier empire. Il demanda à M. Philipponneau si une modification des institutions de la République n'était pas à envisager. La réponse de celui-ci mérite d'être rapportée en entier :

« Je pense qu'il y a en effet des réformes à faire sur le plan institutionnel et en particulier le système des départements est un système parfaitement périmé. Je crois que, si on envisage le cadre européen, on peut, à long terme passer d'un cadre régional, avec un conseil régional qui peut être d'abord un conseil économique et puis un conseil politique, qui se substituerait aux Conseils Généraux, à un certain exécutif régional pour des questions intéressant uniquement la région, et puis passer à quelque chose de beaucoup plus large que le pays ; une sorte d'institution européenne avec une suppression progressive du stade intermédiaire qui est le stade national. Cela peut se faire mais il faudrait d'abord

Lucien RAOUL.  
(Suite page 2.)

## LA BRETAGNE ET LE MARCHÉ COMMUN (III)

# LES SEULES CONDITIONS D'UN AVENIR INDUSTRIEL

IL CONVIENT D'INDIQUER, PLUTÔT QUE DE L'INDIQUER CE TITRE ET POUR SE CONFINER DANS LES LIMITES DE LA STRICTE VÉRITÉ, DE DIRE « LA BRETAGNE ET LA FRANCE DU MARCHÉ COMMUN », PUISQU'AUSSI BIEN NOTRE PAYS N'A DE LIENS AVEC L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE QUE DANS LE CADRE RÉGIONAL.

AUSSI, NOTRE ÉCONOMIE, OU PLUS EXACTEMENT LA PLACE QUI NOUS EST FAITE DANS LE CONTRAT ÉCONOMIQUE FRANÇAIS, DÉPEND ENTièrement POUR SON ÉVOLUTION DE L'ORIENTATION VOULUE ET IMPRIMÉE PAR L'ADMINISTRATION CENTRALE ET CENTRALISATRICE ET N'A D'AUTRE RECOURS, QUELLES QU'EN SOIENT LES CONSÉQUENCES, QU'EN RÉFÉRENCE AUX POUVOIRS DITS PUBLICS.

QUELLES SONT LES INCIDENCES D'UN TEL ÉTAT DE CHOSE ? JE NE ME BORNERAI DANS LE COURS DE CET EXPOSÉ SUCCINCT QU'À EXAMINER CEUX INTÉRESSANT L'INDUSTRIE MOYENNE ET LOURDE SITUÉE SUR LE TERRITOIRE BRETON.

Je crois, en toute objectivité, qu'on peut les résumer ainsi :

— Régression continue et régressive des constructions navales.  
— Disparition progressive par étouffement des industries de transformation — (Métallurgie, fonderies, forges).

— Apparition clairsemée de quelques industries légères avec Siège à Paris, et n'utilisant pratiquement que du personnel féminin.

J'exclus volontairement de cette vision de choses, le cas de Cl-trôen parce qu'unique en son genre ; on ne peut donc en faire état dans un exposé qui se veut général. Quant à la filiale Renault d'Heinbeon, son importan-

ce doit être limitée si j'en juge par la réponse du ministre français de l'Industrie en avril 1965 à une question provoquée par des industriels de la région de Saint-Etienne inquiets de cette installation. — « son importance relative — (de production d'acier moulé) — ne paraît pas de nature à peser de façon excessive sur le marché. On doit penser aussi que les fonderies comme celles de la région Stéphanoise conserveront l'avantage d'une meilleure position géographique ».

Ces quelques mots exprimés par un ministre Français reflètent parfaitement la réalité des choses et le fait beaucoup plus grave que les pouvoirs publics en ont conscience et s'en inspi-

rent parce qu'elle est irréversible. C'est le fruit d'une politique jacobine plus que centenaire et il serait vain, pour quelque régime que ce soit, de vouloir en changer l'orientation.

Comme je l'ai écrit dans l'un de mes précédents exposés, la mise du à mort des régions de France n'est pas pour demain. Elle est impossible.

Pour ce faire, il conviendrait d'instaurer en ce qui concerne l'alimentation des entreprises métallurgiques par exemple, une véritable parité d'achat des matières premières de bases, l'acier, la fonte, le charbon, le kilowatt.

Qu'est-ce qu'une parité ? C'est une mesure, soit imposée par les pouvoirs publics, soit adoptée d'un commun accord par les firmes productrices destinées à rendre égal en tous points du territoire le prix de revient rendu destination d'une matière donnée.

En fait, les matières premières de bases sont vendues en France compte tenu de certaines parités. Mais lesquelles ? Qu'en juge.

— Les aciers marchands, les tôles et autres produits sidérurgiques sont cotés parités Thionville, Montmedy, Maubeuge, Strasbourg.

— Les fontes, parités Thionville, Longwy, Uckange, Pompey.

— Les charbons et coques, départ les Houillères du Nord et de Lorraine.

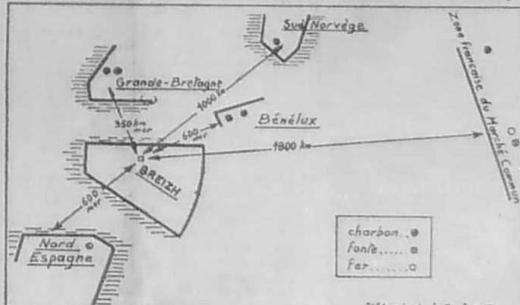
Quant au kilowatt, chacun sait que son prix de vente est loin d'être le même à Paris et à Nancy qu'à St-Malo et à Brest.

### FONTES ET ACIERIES

Les usines transformées, les Fonderies et les Acieries situées dans la zone Française du Marché Commun, c'est-à-dire à proximité de la ligne de force Nord-Sud-Est, achètent leurs matières premières à des prix proches du prix départ que les entreprises situées en Bretagne en particulier supportent, en sus du prix d'achat, des frais de transport encore aggravés par le fait que la tarification S.N.C.F. est préférentielle pour les régions fortement industrialisées, c'est-à-dire à gros trafic.

Raymond JOURNOU.

● Suite en page 3.



Où est l'intérêt Breton ? (Cliché L'Avvenir)

## ÉDITORIAL D'une sous-préfecture à une autre ou DE MORLAIX A SAINT-NAZAIRES

NOS lecteurs ont appris par la grande presse, l'arrestation de trois jeunes Bretons qui ont lancé trois cocktails molotov sur le perron de la sous-préfecture de Saint-Nazaire n'y causant d'ailleurs aucun dégât. Nous publions en 4<sup>e</sup> page le communiqué que le M.O.B. a diffusé à l'occasion de ce geste que la presse a sensation à baptisé du bien gros mot d'attentat. Il n'est que fort peu de chose à ajouter à ce texte.

QUE ces trois militants aient voulu se livrer à une simple manifestation est évident. Le choix même de leurs objectifs, puisque Saint-Nazaire, centre de la Basse-Loire, est une des régions de Bretagne où les problèmes de l'emploi sont les plus aigus, le démontre amplement. Aurait-ils voulu au demeurant, incendier la sous-préfecture, que ces trois jeunes gens, qui sont loin d'être des imbéciles, s'y seraient pris autrement. Il s'agissait tout simplement pour eux d'attirer l'attention sur la situation de la Bretagne et de donner un avertissement aux instances supérieures de l'État Français qui refusaient de donner à notre pays les libertés politiques, économiques, administratives et culturelles nécessaires à sa survie.

De tels gestes sont à la mode. Gallois, Irlandais, Québécois, Tyroliens et Jurassiens en accomplissent couramment pour attirer l'attention sur les revendications de leur peuple. Comment l'attention s'en étonner ? En Bretagne même, une agitation d'ailleurs s'en étonne en faveur de l'enseignement de la langue bretonne n'a encore donné aucun résultat. Les efforts de plus de dix ans du C.E.L.I.B. en faveur du développement économique, pourtant soutenus par l'unanimité de nos forces vives, sont restées à peu près stériles. L'agitation légale du M.O.B. en faveur d'un Statut Régional n'a pas jusqu'ici réussi à faire desserrer le carcan centralisateur de l'État français dans

lequel la Bretagne reste emprisonnée. A l'ère de la décolonisation, nous vivons toujours en régime colonial, sans aucun droit de regard sur la direction de nos propres affaires.

Si certains jeunes Bretons ont aujourd'hui la tentation de s'orienter vers d'autres formes d'action, le gouvernement français ne peut s'en prendre qu'à lui-même, puisqu'il refuse toute satisfaction à l'action légale. C'est lui, et lui seul qui est et reste responsable des actes illégaux qui peuvent se commettre. S'il y a procès à Saint-Nazaire, c'est le gouvernement qui devrait être, et qui sera en fait, au banc des accusés. Ce ne seront pas trois jeunes Bretons qui n'ont à se reprocher que leur jeunesse, leur impatience et leur patriotisme, et qui ont l'élégance de risquer leur liberté pour un geste accompli en faveur de leur peuple.

ON peut certes déplorer des actions de ce genre et les forces bretonnes elles-mêmes, ainsi que l'indique le communiqué du M.O.B. s'efforcent de les contenir. Mais quels arguments peuvent-elles opposer à ceux qui les prônent ? Il y a quelques années nos paysans n'obtiennent quelques satisfactions passagères que lorsqu'ils eurent occupé la sous-préfecture de Morlaix et arrêté les trains, et il a fallu que l'Algérie se rebelle pour avoir son plan de Constantine et sa liberté... Le gouvernement eut sage de faire acquiescer les accusés de Morlaix, coupables d'un délit plus grave que celui qui vient d'être commis. Souhaitons qu'il ait la même sagesse à Saint-Nazaire, et que la France ne s'orientent pas en Bretagne vers ces déchirements insoupçonnés dont parlait René Plevin à la page 37 du livre qui porte le titre de ce journal.

L'AVENIR DE LA BRETAGNE.

AL LIAMM  
En souscription  
jusqu'au 1<sup>er</sup> mai  
**AN IRIN GLAS**  
de Ronan HUON  
(13 nouvelles)  
— Ex. numéroté sur Arches : 20,00 F. franco au lieu de 25,00 F. + frais.  
— Ex. numéroté sur Marais : 15,00 F. franco au lieu de 18,00 F. + frais.  
— Ordinaire : 11,00 F. franco.  
Envoyer votre chèque sans retard à :  
R. HUON  
C.O.P. 1639-14 Rennes



# L'AVENIR de la Bretagne

## QUELLE POLITIQUE ?

M. Philpouneau, Président de la Commission d'Expansion économique du C.E.L.I.B. poursuit dans ses conférences et dans ses écrits, une campagne courageuse. Le thème de ses propos vaut que l'on s'y arrête et que l'on épilogue. Car ils procèdent d'une analyse rigoureuse de la situation à laquelle la Bretagne et le peuple breton ont aujourd'hui à faire face.

En fait, la Bretagne au lieu d'avancer, régresse, car en cette matière tout est relatif et proportionnel, par rapport à l'ensemble de l'hexagone et tout spécialement par rapport à la région parisienne. L'industrialisation est ralentie ; la crise paysanne toujours aussi algue et l'émigration endémique ; la loi-programme n'a jamais été appliquée ; le V<sup>e</sup> Plan est notamment insuffisant. Après les succès spectaculaires de 1961-62, l'état du C.E.L.I.B. a été brisé. La C.O.D.E.R. n'est qu'un organisme consultatif, utile peut-être mais sans aucun pouvoir effectif et sans moyens d'actions.

Comment sortir de l'impasse ? La seule issue possible est l'action politique dit Philpouneau, rejoignant ainsi les options qui ont été les nôtres depuis la fondation du M.O.B. en 1957. Mais quelle action politique ? On peut concevoir une action politique régionale pure, situant le combat politique sur le seul plan breton, ou bien une action en faveur d'une formation politique hexagonale qui aurait préalablement pris des engagements très nets et précis sur les réformes et les problèmes régionaux. La première, dit Philpouneau, qui n'est pas loin de la penser, comme nous, la meilleure, est encore, dans l'état actuel d'aliénation économique, sociale et culturelle du peuple breton, incapable de rassembler l'opinion bretonne sur le plan électoral. La seconde conclut-il, paraît donc, au moins pour l'instant, la seule possible.

Si la seconde solution paraît dans l'immédiat plus facilement praticable, nous sommes nombreux à penser qu'elle risque de réserver cependant dans des échéances très proches de fortes déceptions à ses promoteurs. Le but de toute formation politique hexagonale est la conquête du gouvernement ; elle n'est pas de changer l'Etat ; or ce n'est pas le gouvernement qui est notre ennemi mais bien la forme dictatoriale et centralisatrice de l'Etat Français. Cette forme est immuable quelle que soit la couleur du gouvernement. Ce n'est pas tellement le gouvernement qu'il faut changer que l'Etat qu'il faut briser. Tel qui, régionaliste dans l'opposition, se retrouvera rapidement centralisateur au pouvoir. Qui d'ailleurs peut se leurrer sur la valeur de simples engagements électoraux aussi facilement oubliés qu'ils ont été facilement pris, engagements que ceux qui les prennent n'ont de surcroît aucun moyen de faire respecter ? Toute alliance ou compromission, même si on peut la juger provisoirement utile ne peut que conduire à bref délai à la mare aux grenouilles dont nous parlions dans notre dernier article, à moins toutefois qu'elle ne soit appuyée et soutenue par des forces puissantes et disciplinées purement et exclusivement régionales, et en l'occurrence bretonnes.

Yann FOUERE.

## QUE VOULEZ-VOUS DIRE MONSIEUR MALRAUX ?

M. André Malraux, lors de l'inauguration de la Maison de la Culture d'Amiens s'est écrié en s'adressant aux jeunes Amiensais :

« Ce pays qui s'appelle la France n'a jamais été si grand que lorsqu'il a cessé de s'occuper seulement de lui-même. Il n'y a pas une route de l'Europe qui ne soit jalonnée de tombes de l'An II. »

Triste référence ! Que penserait notre ministre si l'Allemagne se glorifiait d'avoir jalonné l'Europe et la Russie de tombes de soldats du Troisième Reich ? Mais le Ministre poursuit :

« Il n'y a pas, il n'y aura pas de maison de la culture sur la seule base de l'Etat et de la municipalité, la vraie maison de la culture, c'est vous qui la ferez. Si vous réussissez dans votre tâche, le mot hideux de « province » disparaîtra du vocabulaire français »

Nous savons que M. Malraux se laisse toujours emporter par des déferlements oratoires mais le qualificatif de « hideux » est particulièrement malheureux.

Des termes comme celui de « province » sont chargés depuis des siècles d'un sens tellement

vaste et riche qu'il ne serait jamais venu à l'idée de quiconque avant lui de les déprécier.

Le mot « province » représente l'écrin qui contient le génie des minorités ethniques juxtaposées sans lesquelles la France n'existerait pas.

Si le terme « province » sonne mal à l'oreille d'esthète de M. Malraux, nous lui proposons, en ce qui concerne par exemple la Bretagne : nation celtique ou nation bretonne.

Nous sommes persuadés que les Occitans, les Basques, les Flamands, ou les Corse ont aussi le droit de proposer des formules de remplacement fort acceptables.

Il y a de l'autre côté des Pyrénées un pays ou comme en France les provinces ou minorités nationales sont rayées de la carte. C'est cependant pour leur survivance que vous avez combattu. M. Malraux, alors que le pays Basque et la Catalogne étaient écrasés par les franquistes !

En conclusion, nous, Bretons, pensons que M. Malraux sera le bienvenu en Bretagne lorsqu'il viendra inaugurer une Maison de la Culture Bretonne !

R. CAERLEON.

# L'AFFAIRE DE ST-NAZAIRE

## Deux lettres de Jakez Arvor

Cher compatriote,

Kenroad ker,

J'voudrais en mon nom personnel puisque nous sommes tous les trois « au secret » c'est-à-dire mêlés séparément aux repris de justice et prévenus de droit commun, vous dire quels mobiles (sans jeu de mots) nous ont poussés à faire cet acte.

Nous avons voulu attirer l'attention des Pouvoirs Publics sur la situation de la Bretagne, en opérant d'une manière spectaculaire, symbolique mais peu dangereuse.

Nous ne nous opposons ni au gouvernement, ni à la France, mais aux structures de l'Etat Français, structures que nous jugeons périmées et dangereuses pour l'avenir de la Bretagne.

Aux structures d'un Etat centralisé, nous voulons substituer les structures d'un Etat fédéral, à l'image de l'Allemagne et de la Suisse.

Nous ne sommes pas partisans des méthodes violentes mais nous avons estimé qu'il était de notre devoir de les employer au moins une fois, afin que les Pouvoirs Publics et le peuple breton prennent conscience de la situation grave dans laquelle se trouve la Bretagne.

Nous sommes en prison pour les raisons que tu connais. Nous espérons que notre geste symbolique aura raffermi le Mouvement. Notre consolation est de penser dans notre cellule, que le Mouvement ne nous oublie pas. Le temps nous semble long, mais nous le menlous en apprenant le breton et des chants du Barzaz Breizh. Ce qui nous manque ce sont des chants et chansons bretons, voir des airs de danse, nous n'en avons pas. Si vous pouviez nous en envoyer, nous en serions très heureux.

A bientôt.

Jakez ARVOR.

Aux dernières nouvelles Arvor, Cocher et Gachet ont été séparés et placés dans des cellules avec des prévenus de droit commun. Ils effectuent des démarches par l'intermédiaire de leurs avocats afin d'être soumis au régime politique. Nous suggérons à nos lecteurs d'écrire au juge d'instruction près le Tribunal de St-Nazaire afin d'appuyer leur demande.

## MISE AU POINT sur « L'ATTENTAT »

Des jeunes gens, qui appartiendraient au Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne, ont lancé dans la nuit de jeudi à vendredi des cocktails molotov contre les bâtiments de la sous-préfecture de Saint-Nazaire.

Le M.O.B. qui veut assurer la sauvegarde de la Bretagne et l'avènement d'une France et d'une Europe fédérales par des moyens politiques légaux, se désolidarise de cet acte.

Cependant, il dénonce la politique d'abandon du gouvernement à l'égard du peuple breton, politique qui risque de rendre de plus en plus difficile à contenir le renouveau de telles actions désespérées.

Le Secrétaire-général du M.O.B.

## Yann FOUERE à la Table Ronde

Succédant à l'écrivain Louis Guilloux, à Mgr Kervadour, évêque de St-Brieuc et au Président René Pleven, Yann Fouere a été invité de la Table Ronde française de St-Brieuc. Il y a fait un cours d'un dîner débat, un exposé intitulé « de la Bretagne à l'Europe ». Cet exposé qui lui a permis de développer sur le sujet les idées qui sont familières à nos lecteurs, a été suivi d'une discussion intéressante et variée.

## CARNET

Jakez, Donal, Kornou hag mab Heric a zo laouen da gemm deoch ganech ganech ur paotrig blhan.

Tangl

D'an 22 a viz c'hwevrer 1966 e Kemper, Bro gervec.

## SOUSCRIPTION

Trois jeunes militants bretons sont en prison et attendent d'être jugés pour leur geste symbolique contre la sous-préfecture de St-Nazaire. Afin de venir en aide à ces jeunes gens droits et généreux qui n'ont agi que sous l'impulsion de nobles sentiments et qui ont grand besoin d'argent afin d'assurer leur défense nous ouvrons une souscription. Nous sommes persuadés que vous répondrez massivement à cet appel. Les fonds sont à adresser à L'Avenir, C.C.P. 1132-86 Rennes, en spécifiant : Souscription Arvor, Cocher, Gachet.

Militant breton en prison désire vendre : Encyclopédie Quillet Edition 65 ; 6 volumes état neu ; 600 F.

S'adresser à « L'Avenir » qui transmettra.

## A TRAVERS LA PRESSE

# Bretagne et problèmes ethniques

Paul Serant, auteur du livre « La France des Minorités » que nous avons signalé à nos lecteurs, a répondu dans le quotidien Combat (1) à Jean-Marie Donnach, directeur d'Esprit, qui semblait inquiéter le réveil de la conscience ethnique des peuples et communautés européennes englobés dans les Etats-nations artificiels qui divisent encore l'Europe politique. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire in-extenso la conclusion de notre confrère :

(1) « Combat » 5-6 mars 1966.

« Fort heureusement pour nous, les problèmes ethniques qui se posent en France et en Europe n'ont pas un caractère dramatique comparable aux problèmes américains ; nous ne connaissons pas de tensions raciales, d'affrontements proprement biologiques. Mais, nous sommes en présence d'ethnies dont la personnalité est maintenue à travers les siècles, et qui entendent préserver et développer cette personnalité. Ces ethnies, le nationalisme libéral du siècle passé ne voulait pas en tenir compte ; il était entendu qu'elles disparaîtraient dans un temps plus ou moins bref. S'il est incontestable qu'elles ont subi de profonds changements, d'importants mutations, elles n'en sont pas moins restées vivantes, et il n'est plus possible de les ignorer.

Au début du mois d'avril prochain, la Ligue Celtique va se réunir à Dublin, à l'occasion du cinquantième anniversaire du soulèvement national irlandais. Les Bretons, qui vont se rendre dans la capitale irlandaise sont citoyens français ; ils n'en ont pas moins conscience de la parenté qui les unit aux Irlandais, aux Ecosais et aux Gallois. Il est dommage qu'ils ne puissent considérer sans amertume leur situation actuelle, par rapport à celle des autres Celtes. Les Ecosais et les Gallois jouissent en Grande-Bretagne d'importantes libertés administratives et culturelles ; tout comme les autres « minoritaires » de notre hexagone national, les Bretons ont guère que la liberté de revendiquer, ce qui est peu.

Que l'on tienne au mot d'« aliénation » ou qu'on en préfère un

autre, une chose est certaine : le réveil ethnique est l'une des données politiques de notre temps. En s'obstinant à le contrarier par son système centralisateur, l'Etat français ne fait que retarder les échéances inévitables. Car nos « minoritaires » semblent bien décidés à obtenir les libertés dont bénéficient les minorités dans d'autres Etats européens. »

(2) « Paysan Breton » 19 mars 1966.

Dans le Paysan Breton (2), de son côté, notre confrère E. Nogues, à son retour du Parc des Expositions de Paris où la Bretagne et les autres terroirs de France et d'Europe exposaient l'hélice de leurs productions animales et végétales, écrit les phrases pertinentes qui suivent :

« La Bretagne exporte en effet, ses légumes et ses pommes de terre (plant, primeur et conservation), ses pommes à cidre et ses poulets de chair, non seulement dans tous les pays d'Europe, y compris les pays scandinaves, l'Espagne et la Grèce, mais aussi en Afrique ; Afrique du Nord — zone franche et Egypte, en Asie : au Moyen-Orient, au Vietnam et à Ceylan, au Japon et même en Amérique du Sud.

Des Bretons, on en trouve dans toutes les parties du monde ; qu'ils soient marins, religieux, fonctionnaires, émigrés définitifs ou provisoires.

Et voilà que les produits de leur sol natal, grâce à la vitalité des organisations coopératives, prennent aussi la voie de l'expansion et de la conquête des débouchés extérieurs.

Dans la remarquable exposition de l'aménagement de l'espace rural, il est spécifié que la Bretagne occupe 6 % de la superficie du territoire national et produit 8,52 % de la production globale française.

Il est temps que la nation rende à la Bretagne en investissements, en équipements sociaux et culturels, ce qu'elle reçoit d'elle depuis tant d'années et à si bon compte, en produits, en bras et en cerveaux. »

(3) « Paysan Breton » 19 mars 1966.

Le ton change avec le Pays Breton (3) organe de la très communautaire Union des Sociétés Bretonnes de l'Île de France qu'il ne faut pas confondre avec la Fédération du même nom dirigée par Tonton Pascal.

L'excellente militante du P.N.B. que fut Suzanne Dassibat, devenue Jaffres par son mariage, et qui s'est depuis réfugiée sous les plis rassurants du drapeau tricolore déployé par le P.O.F., y consacre un article étonnant et hargneux au livre de Paul Sérant et plus particulièrement au chapitre qu'il a consacré à la Bretagne. Les termes de cet article se valent à la rigueur excusables chez un novice ; chez un spécialiste, ils ne dénotent que de la mauvaise foi. Tel quel, l'article en question est un beau morceau de bravoure à l'appui des thèses gouvernementales qui cherchent à discréditer le mouvement breton. Il a certainement fait plaisir au ministre de l'Intérieur et à ses préfets.

(3) Février 1966.

Edité par la SOCI PRESSE  
 Directeur : Yann FOUERE  
 Le gérant, responsable de la Publication : J. F. CLENET

PROCHAIN NUMÉRO :  
**JEUDI 12 MAI**

Imprimerie  
 LES PRESSES BRETONNES  
 12, Rue Poulain-Corbion  
 ST-BRIEUC, Tél. 33 08 26  
 Dépôt légal : N° 1270